

DÉCISION DU MAIRE
 PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Tarifs des services publics à compter du 1^{er} janvier 2023 (7.2)**
 Service : *Finances (CB)*

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le Maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2224-18 du CGCT,

DÉCIDE

✚ **DE RÉVISER**, à compter du 1^{er} janvier 2023 les tarifs suivants :

A- TARIFS DIVERS :

TARIFS 2023

• Voirie :	
Occupation de voirie pour commerce : terrasse, bar et restaurant / m ² / saison	22,20 €
Occupation de voirie pour transport de fonds : par place / mois	80,00 €
Vente de terre végétale/m ³	26,00 €
Tout venant divers	9,20 €
Tirant d'ancrage/ml	51,00 €
• Bibliothèque :	
Famille résidant à Gex	18,50 €
Famille ne résidant pas à Gex	25,00 €
Personne -18 ans	Gratuit
Personne au chômage, RSA	Gratuit
• Déneigement :	
Forfait par immeuble	148,00 €
Forfait par maison	93,00 €
Heure véhicule (tout quart d'heure commencé est dû)	163,00 €
L'application du forfait annuel fera l'objet d'une proratisation en fonction de la période effective de mise en place du service de déneigement.	
• <u>Cirques - location de place pour</u> :	
Cirque avec surface de chapiteau inférieure à 200 m ²	53,00 €
Cirque avec surface de chapiteau comprise entre 200 et 400 m ²	128,00 €
avec caution de	128,00 €
Cirque avec surface de chapiteau supérieure à 400 m ²	371,00 €
avec caution de	371,00 €
• <u>Marché</u> :	
Droits de place du marché, le mètre linéaire unitaire	1,50 €

Droits de place du marché, le mètre linéaire (abonnement semestriel)	1,30 €
Borne électrique	2,70 €
Stand fêtes et marchés culturels – forfait par table et assimilés de 1,80 m maxi	10,00 €

B- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

• Camion ambulant restauration/mois	32,00 €
-------------------------------------	---------

C – MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL :

• En semaine – tarif horaire	38,30 €
• Dimanche et jours fériés – tarif horaire	57,70 €

D- LOCATION DE SALLES :

• Salle « ESPACE PERDTEMPS » :

Forfait salle par évènement	630,00 €
Caution	527,00 €
Location du mur d'escalade (journée)	215,00 €

• Salle « DES FÊTES » :

Associations locales / AG de copropriétés locales	85,00 €
Associations non locales	269,00 €
Particuliers de Gex	162,00 €
Particuliers hors Gex	269,00 €
Code de la route / jour	26,00 €
Caution avec équipements son / images	505,00 €
Caution sans équipements	214,00 €

• Salle « ZÉGUT » :

½ journée	50,00 €
Journée	88,00 €
Expositions	Gratuit
Caution	214,00 €

• Salle « BARBARA » :

Utilisation WE sans cuisine Gex	157,00 €
Utilisation WE sans cuisine hors Gex	269,00 €
Utilisation WE avec cuisine Gex	269,00 €
Utilisation WE avec cuisine hors Gex	374,00 €
Utilisation en semaine Gex	Gratuit
Utilisation en semaine hors Gex	107,00 €
Caution pour location	214,00 €

• Salle « CENTRE MARIUS CADUZ » :

Salle de réunion	85,00 €
Caution pour location	214,00 €

• Salle « CENTRE ASSOCIATIF » :

Salle de réunion	85,00 €
------------------	---------

• Remplacement de la vaisselle cassée :

Pièce manquante lors de l'état des lieux de restitution de la salle	0,78 €
---	--------

E- STATIONNEMENT PARKING DES CÈDRES :

Stationnement par trimestre	128,00 €
Stationnement par semestre	228,00 €
Stationnement par an	423,00 €
Badge magnétique	5,00 €

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

ID : 001-210101739-20221125-2022_217_DEC-DE



F- ACCÈS HALLE DES SPORTS :

Caution carte magnétique	15,00 €
--------------------------	---------

G- PLANCHER DE DANSE :

Caution plancher	1 000,00 €
------------------	------------

H- CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

Concessions de 30 ans (2 places)	383,00 €
----------------------------------	----------

Concessions de 30 ans (4 places)	757,00 €
----------------------------------	----------

Columbarium (30 ans) :

- Case (2 places)	256,00 €
-------------------	----------

- Case (3 places)	382,00 €
-------------------	----------

- Case (4 places)	507,00 €
-------------------	----------

Nouveaux éléments funéraires installés en 2019 (agrandissement) :

- Caveau préfabriqué 3 places (pour une durée de 30 ans) :	1 610,00 €
--	------------

- Caveau tombe cinéraire (pour une durée de 30 ans) :	497,00 €
---	----------

- Cavurne (pour une durée de 30 ans) :	497,00 €
--	----------

 **DE DIRE** que les associations locales pourront bénéficier d'une gratuité de mise à disposition de salle, dans la limite de deux fois au cours d'une même année civile.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 
ID : 001-210101739-20221125-2022_217_DEC-DE

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 25 novembre 2022.
Le Maire,
Patrice DUNAND

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 28 novembre 2022, affichée & publiée le 28 novembre 2022.



Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le



ID : 001-210101739-20221125-2022_217_DEC-DE

